

Résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages – 2023-2024 Éducation préscolaire 4 et 5 ans

Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2023-2024.

Première communication écrite autre qu'un bulletin	1 ^{er} bulletin	2 ^e bulletin	3 ^e bulletin ¹
<ul style="list-style-type: none"> • Communication remise au plus tard le 15 octobre 2023 • Commentaires sur les observations générales de l'enseignante à propos de votre enfant 	<ul style="list-style-type: none"> • Étape 1 : 30 août au 10 novembre 2023 • Communication remise au plus tard le 20 novembre 2023 • Constats décrivant la progression de l'élève sur certaines compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> • Étape 2 : 13 novembre 2023 au 1^{er} mars 2024 • Communication remise au plus tard le 15 mars 2024 • Constats décrivant la progression de l'élève sur certaines compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> • Étape 3 : 11 mars 2024 au 21 juin 2024 • Communication remise au plus tard le 10 juillet 2024 • Constats décrivant la progression de l'élève sur toutes les compétences.
<p>Énoncés décrivant le développement des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève se développe très bien au regard de la compétence visée. • L'élève se développe adéquatement au regard de la compétence visée. • L'élève se développe avec certaines difficultés au regard de la compétence visée. • L'élève se développe avec des difficultés importantes au regard de la compétence visée <p>Des commentaires généraux, des progrès et des défis peuvent y être ajoutés, au besoin.</p>			

¹ Bilan de fin de l'éducation préscolaire pour la maternelle 5 ans.

Consignation des compétences au bulletin de l'enseignement préscolaire Année scolaire 2023-2024

Domaines et compétences	Étape 1	Étape 2	Étape 3 (Les cinq compétences doivent faire l'objet d'un constat)
Physique et moteur Accroître son développement physique et moteur	2 compétences feront l'objet d'un constat pour l'étape 1	2 compétences feront l'objet d'un constat pour l'étape 2	Motricité : Explorer des perceptions sensorielles, se représenter son schéma corporel, développer sa motricité globale, exercer sa motricité fine, expérimenter l'organisation spatiale et temporelle, découvrir la latéralité, expérimenter différentes façons de bouger Saines habitudes de vie : Explorer le monde alimentaire, expérimenter différentes façons de se détendre, s'approprier des pratiques liées à l'hygiène, se sensibiliser à la sécurité
Affectif Construire sa conscience de soi			Connaissance de soi : Reconnaître ses besoins, ses caractéristiques, exprimer ses émotions et les réguler Sentiment de confiance en soi : Expérimenter son autonomie, réagir avec assurance
Social Vivre des relations harmonieuses avec les autres			Appartenance au groupe : Démontrer de l'ouverture aux autres, participer à la vie de groupe, collaborer avec les autres Habiletés sociales : Intégrer progressivement les règles de vie, créer des liens avec les autres, réguler son comportement, résoudre des différends
Langagier Communiquer à l'oral et à l'écrit			Langage oral : Interagir verbalement et non verbalement, démontrer sa compréhension, élargir son vocabulaire, expérimenter une variété d'énoncés, développer sa conscience phonologique Langage écrit : Interagir avec l'écrit, connaître des conventions propres à la lecture et à l'écriture, découvrir des fonctions de l'écrit, connaître les lettres de l'alphabet
Cognitif Découvrir le monde qui l'entoure			Pensée : S'initier à de nouvelles connaissances liées aux domaines d'apprentissage (mathématique, arts, univers social, sciences et technologie), exercer son raisonnement, activer son imagination Stratégies : S'engager dans l'action, expérimenter différentes actions et les raconter

Direction : _____

Enseignant.e : _____